



MAIRIE  
DE  
**MONTAZELS**  
— 11190 —

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Christophe CUXAC,

Maire de la commune de Montazels,

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique sur la demande d’autorisation présentée par la SAS SAINT FERRIOL ENERGIES portant sur le projet pour d’exploitation d’un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol.

Cet avis est affiché à compter du 08 février 2016, et pendant toute la durée de l’enquête, soit 35 jours consécutifs, du 24 février 2016 au 29 mars 2016 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Montazels, le 30 Mars 2016